

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

La révision du plan local d'urbanisme avance

LES GRANDES ÉTAPES : où en sommes-nous ? _____

**Octobre
2014**

Le conseil municipal décide la révision du plan local d'urbanisme de Villabé, pour deux raisons majeures :

- réexaminer le projet communal pour l'adapter aux nouveaux objectifs de l'équipe municipale ;
- prendre en compte les évolutions importantes du contexte juridique, en urbanisme et en environnement.

**De 2015 à
Mi 2017**

Une pause dans la révision du PLU la commune se consacre à des dossiers importants tels que :

- la réalisation de projets de logements structurants pour la mise en chantier de logements sociaux demandés par le préfet ;
- les études et négociations pour des projets d'amélioration des circulations dans Villabé ;
- l'intégration dans une des plus importantes intercommunalités d'Ile-de-France, « Grand Paris Sud – Seine-Essonnes-Sénart ».

Mi 2017

à

Aujourd'hui

La révision du PLU reprend dans ce nouveau contexte : les besoins et les enjeux du territoire de Villabé pour 2030 sont précisés.

Le projet d'aménagement et de développement durables (P.A.D.D.) du territoire est concerté et débattu.

**L'année
2018**

Sera riche pour le PLU, puisque consacrée à :

- la déclinaison réglementaire du PADD, dans les différentes pièces du dossier de PLU ;
- la concertation avec les habitants, les administrations, avant sa version proposée au vote du conseil municipal ;
- la consultation des personnes publiques associées (au cours du 2^d semestre) pour avis sur le projet de PLU arrêté.

**1^{er} semestre
2019**

Enfin, après une enquête publique d'un mois au cours du 1^{er} trimestre, le conseil municipal se prononcera sur l'approbation du PLU définitif après modifications ultimes.

LA CONCERTATION



Tout au long des études, une concertation publique est organisée.

Depuis 2015, un registre d'observations est à votre disposition à l'accueil de la mairie pour formuler vos observations et requêtes. Et les élus se tiennent à votre disposition pour échanger lors de permanences ou rendez-vous.

Au cours de l'année 2018, vous serez sollicités à plusieurs reprises, et appelés à vous exprimer sur le projet de PLU notamment à l'occasion d'expositions, de réunions publiques, d'informations pour avis, etc.

N'hésitez pas à vous exprimer sur ce projet qui engage l'avenir de la commune de Villabé.

Avant l'arrêt du projet de PLU en conseil municipal, vos requêtes et observations seront étudiées en vue d'établir un bilan de cette concertation.

Prochaines dates à retenir

Lundi 29 janvier 2018 à 19h

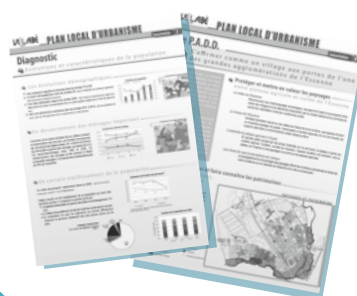


RÉUNION PUBLIQUE
à la salle Roger Duboz

A partir du 5 février 2018

EXPOSITION « PLU » aux services techniques

sur le PADD,
projet proposé
débattu par les élus



Le conseil municipal souhaite adapter le PLU pour :

→ FAIRE ÉVOLUER LE PROJET COMMUNAL

→ SE METTRE EN CONFORMITE AVEC LES LOIS, SCHÉMAS QUI S'IMPOSENT

→ POURSUIVRE LA POLITIQUE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Poursuivre et finaliser le développement économique des Brateaux

Permettre le renforcement des équipements publics

Optimiser l'organisation du cœur de ville

Encadrer la construction de logements au sein de la ferme de VILLOISON

Etudier et anticiper les possibilités de mutations du site



Valoriser les bords de l'Essonne et les espaces naturels

Désenclaver la zone commerciale et valoriser la vitrine sur l'A6

- Permettre et encadrer les évolutions urbaines du hameau de Villoison
- Prévoir une extension modérée de la zone UBb

Propose un projet de territoire ou PADD en 4 axes

A la concertation à compter du 29 janvier 2018

→ UN CADRE DE VIE PRESERVE

- Pour un territoire de transition entre la ville et les territoires ruraux.
- S'appuyant sur les atouts paysagers et patrimoniaux de la commune.

→ UN DEVELOPPEMENT URBAIN MAITRISE ET EQUILIBRE

- Une offre d'habitat adaptée et diversifiée dans les 12 prochaines années.
- Le maintien et renforcement des emplois en lien avec l'habitat (*maintien d'un équilibre habitat/emploi sur la commune*).
- Des extensions urbaines contenues.
- La maîtrise des sites en devenir à long terme (*INAPA, DIRIF, ORANGE, etc.*).

→ UN TERRITOIRE ATTRACTIF ET DYNAMIQUE

- Conforter les équipements et services aux habitants (*maison de santé et troisième groupe scolaire, équipements sportifs*).
- Améliorer les conditions de circulations et améliorer les conditions de déplacements des Villabéens.
- Favoriser la réalisation d'infrastructures routières (*3^e pont sur l'A6, contournement de Villabé, passage sous la voie ferrée,...*).

→ DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES FAVORISÉES

- Favoriser la biodiversité et le respect des continuités écologiques.
- S'inscrire dans la transition énergétique.
- Préserver les ressources naturelles et limiter les rejets.
- Assurer la prévention des risques, nuisances.